

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JUILLET 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juillet 2017 tenue à 17 h 00 à la salle du conseil, située au 560, chemin des Voyageurs, à Chute-Saint-Philippe, selon les dispositions du Code de la province.

Membres présents :

Micheline Bélec
Denise Grenier

Francine Chamberland
Thérèse St-Amour

Formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante, Églantine Leclerc Venuti.

La directrice générale, Ginette Ippersiel est aussi présente.

Membres absents : Normand St-Amour et Alain St-Amour

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse suppléante déclare la séance ouverte à 17 h 00.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal, article 153, à tous les membres du Conseil de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, chaque membre présent reconnaît l'avoir reçu.

Résolution no : 10739-2017

PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Denise Grenier
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par la directrice générale.

Adoptée

Résolution no : 10740-2017

ADJUDICATION DE CONTRAT – Location / Achat camion 10 roues neuf et équipements de déneigement neufs

ATTENDU *Que la municipalité est allée en appel d'offres public pour la location / acquisition d'un camion 10 roues neuf avec équipements de déneigement neufs comprenant le financement de cette location/acquisition pour un terme de 60 mois avec valeur résiduelle à 1.00 \$;*

ATTENDU *Que suite à l'avis public du 6 juillet 2017 et à la publication d'un appel d'offres sur le site du système électronique d'appel d'offres public (SEAO) demandant des soumissions pour la location - acquisition d'un camion 10 roues neuf 2017 avec équipements de déneigement neufs, deux soumissionnaires ont déposé des soumissions;*

ATTENDU *Que les soumissionnaires suivants ont déposé une offre incluant leurs prix :*

Centre du Camion Mont-Laurier :	254 800.00 \$
TPS :	12 740.00 \$
TVQ :	25 416.30 \$
TOTAL :	292 956.30 \$

Camion Freightliner Mont-Laurier	239 096.39\$
TPS :	11 954.81 \$
TVQ :	23 849.86 \$
TOTAL :	274 901.06 \$

ATTENDU *Qu'un seul soumissionnaire respecte entièrement les exigences aux devis, soit, Centre du Camion Mont-Laurier;*

ATTENDU *Que le deuxième soumissionnaire, soit, Camion Freightliner Mont-Laurier ne respecte pas l'exigence inscrite à l'article 10.1 qui exige que la cabine du camion 10 roues doit être simple conventionnelle en acier recuit par galvanisation pour service sévère sans aluminium et rivets (sans équivalence) et ainsi, la soumission est réputée non conforme, donc rejetée.*

De plus, considérant l'expérience vécue suite à l'achat d'un camion 10 roues en 2002, tant pour la qualité du produit que du service, la municipalité ne souhaite pas répéter une telle expérience.

EN CONSÉQUENCE *Il est proposé par Thérèse St-Amour
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'accepter la soumission de Centre du Camion Mont-Laurier pour la location / achat d'un camion neuf 2017 de marque Western Star et avec équipements de déneigement neufs.*

Un plan de location de 60 mois à raison de 4 683.80 \$ plus taxes 701.40 \$ pour un montant total de 5 151.07 \$ par mois et un coût résiduel à 1.00 \$.

*La livraison et prise de possession **doit** se faire au plus tard, le 1^{er} décembre 2017 et le contrat de location bail entrera en vigueur la journée de la prise de possession. Le premier versement sera exigible 30 jours de la signature du contrat du crédit-bail.*

Lors de la signature, la municipalité se réserve le droit de modifier les conditions de paiements.

Le maire ou la mairesse suppléante et la secrétaire-trésorière sont autorisés à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe.

Adoptée

[DÉROGATION MINEURE DRL170102 | 364, chemin du Lac-Péroudeau / Matricule 0679 48 7951](#)

Reportée

[PÉRIODE DE QUESTIONS](#)

Début : 17 h 03

Fin : 17 h 03

Personne présente : 1

[Résolution no : 10741-2017](#)
[ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉSENTE SÉANCE EXTRAORDINAIRE](#)

*Il est proposé par Francine Chamberland
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le procès-verbal de la présente séance extraordinaire en date du 26 juillet 2017 tel que rédigé par la directrice générale.*

Adoptée

[LEVÉE DE LA SÉANCE](#)

L'ordre du jour étant épuisé,

Résolution no : 10742-2017
FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

*Il est proposé par Micheline Bélec
Et résolu à l'unanimité de clore la séance.*

Adoptée

Il est 17h 05

- ✚ Je, Églantine Leclerc Vénuti, mairesse suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Églantine Leclerc Vénuti, mairesse suppléante

Ginette Ippersiel, secrétaire-trésorière

Copie conforme au procès-verbal inscrit aux livres des délibérations de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, adopté séance tenante le 26 juillet 2017 par la résolution # 10741-2017